

DESJEPS

Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports Performance sportive

4 Mentions : Équitation, Dressage, CSO, CCE

1. Accès à la formation

La formation au DESJEPS est accessible




- ▶ Aux titulaires d'un BPJEPS/BEES/DEJEPS ayant un très bon niveau technique dans la discipline, validé par un test technique ou par des performances significatives en compétition,

OU


- ▶ Aux candidats non titulaires d'un diplôme d'encadrement mais pouvant démontrer un excellent niveau technique ou des performances significatives en compétition ET des compétences pédagogiques validées par un test pédagogique.

L'entrée en formation nécessite la validation d'exigences techniques et pédagogiques préalables.

2. Les trois DESJEPS disciplinaires



Exigences préalables pour l'entrée en formation		
DESJEPS Mention CSO 	DESJEPS Mention CCE 	DESJEPS Mention Dressage 
Test technique		
Niveau Am EI / Pro 2	Niveau Am EI / Pro 2	Niveau AM 1 GP / Pro 3
Test pédagogique		
Optimisation d'un couple niveau Am 2 en CSO + entretien	Optimisation d'un couple niveau AM 2 en CCE + entretien	Optimisation d'un couple niveau Am 2 en Dressage + entretien

3. Le DESJEPS Équitation

DESJEPS Mention Équitation 
Test technique
<ul style="list-style-type: none"> • Dressage : Niveau Am 2 GP <li style="text-align: center;">+ • CSO : Niveau Am 1 GP
Test pédagogique
<p>Préparer et conduire une séance de perfectionnement dans une des 3 disciplines olympiques auprès d'un groupe de cavaliers Galops 7 minimum + entretien</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Entretien de 30 minutes portant sur la culture professionnelle du candidat</p>

4. Dispenses pour l'entrée en formation DESJEPS disciplinaire : Dressage, CSO, CCE

- *Exigences techniques préalables à l'entrée en formation DES disciplinaires*
Est dispensé de la vérification des exigences techniques préalables à l'entrée en formation le candidat justifiant de :

DESJEPS Mention CSO 	DESJEPS Mention CCE 	DESJEPS Mention Dressage 
5 classements en compétitions de niveau Am Elite Grand Prix ou Pro2 Grand Prix au minimum dans les trois dernières années	3 classements en compétitions de niveau Am Elite ou Pro2 au minimum dans les trois dernières années	3 classements en compétitions de niveau Am1 Grand Prix ou Pro3 Imposée B au minimum dans les trois dernières années

- *Exigences pédagogiques préalables à l'entrée en formation DESJEPS disciplinaires*
Est dispensé de la vérification des exigences pédagogiques préalables à l'entrée en formation le candidat titulaire d'un DEJEPS dans la discipline concernée

5. Dispenses pour l'entrée en formation du DES Équitation

▪ *Exigences techniques préalables à l'entrée en formation DES Equitation*

Est dispensé de la vérification des exigences techniques préalables à l'entrée en formation du DES Équitation le candidat justifiant de :

- **1 DEJEPS dans au moins 2 disciplines** – Dressage ou CSO ou CCE

OU

- **5 classements** au cours des 5 dernières années **dans 2 disciplines parmi :**

- « Am1 GP » ou « Pro 3 » minimum en **CSO**

- « Am1 GP » ou « Pro 3 » minimum en **CCE**

- « Am2 GP » minimum en **Dressage**

▪ *Exigences pédagogiques préalables à l'entrée en formation DESJEPS Équitation*

Est dispensé de la vérification des exigences pédagogiques préalables à l'entrée en formation le candidat titulaire du **BPJEPS AE Équitation** ou **BEES** ou d'un des trois **DEJEPS** disciplinaires+ **2400h d'expérience professionnelle attestée.**

6. Équivalences d' UC de certification finale

Le DESJEPS quelque soit sa mention comporte 4 UC :

UC 1	UC 2	UC 3	UC 4
EC de construire la stratégie d'une organisation du secteur	EC de gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur	EC de diriger un système d'entraînement dans la ou (les) discipline(s) de la mention	EC d' encadrer la ou les disciplines de la mention en sécurité

Certaines qualifications ou certaines qualifications associées à des résultats en compétition donnent des équivalences d'UC du DESJEPS.

Les UC 1 et 2 sont transversales : lorsqu'on a un DESJEPS dans une mention, elles restent acquises pour un DESJEPS d'une autre mention.




▪ *Équivalences pour le DESJEPS Équitation*

Le BEES2 est équivalent au DESJEPS Equitation.

▪ *Équivalences pour un DESJEPS disciplinaire*

Le BEES2 donne l'équivalence des UC1 et 2 des DESJEPS disciplinaires.

- *Équivalences pour les UC 3 ou 4*

<p>DESJEPS Mention CSO</p> 	<p>DESJEPS Mention CCE</p> 	<p>DESJEPS Mention Dressage</p> 
<p>BFE3 CSO = UC3 DESJEPS CSO</p>	<p>BFE3 CCE = UC3 DESJEPS CCE</p>	<p>BFE3 Dressage = UC3 DESJEPS Dressage</p>
<p>BPJEPS ou BEES ou DEJEPS CSO + 5 classements en compétitions de niveau Pro 1 Grand Prix au minimum ou équivalent dans les quatre dernières années = UC4 DESJEPS CSO</p>	<p>BPJEPS ou BEES ou DEJEPS CCE + 3 classements en compétitions de niveau Pro 1 au minimum ou équivalent dans les quatre dernières années = UC4 DESJEPS CCE</p>	<p>BPJEPS ou BEES ou DEJEPS Dressage + 3 classements en compétitions de niveau Pro 2 Grand Prix au minimum ou équivalent dans les quatre dernières années = UC4 DESJEPS Dressage</p>